



Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire - RIPESS
Intercontinental Network for the Promotion of Social Solidarity Economy - RIPESS
Red Intercontinental para la Promoción de la Economía Social y Solidaria - RIPESS



Déclaration de Dakar : **« Renforcer le pouvoir d'agir des peuples »**

A la suite de Lima (1997) et Québec (2001), l'Afrique a accueilli la 3^{ème} rencontre sur la globalisation de la solidarité du 22 au 26 Novembre 2005 à Dakar au Sénégal. Plus de 1200 participants des 6 continents regroupant des entreprises à finalité sociale, des mutuelles, coopératives, des associations, des ONG, des organismes de développement et de coopération, universitaires, syndicats, gouvernements, Elus locaux etc.

Au travers d'une diversité de programmes, les délibérations ont permis d'énoncer les axes de mobilisation et d'engagements suivants :

NOUS NOUS MOBILISERONS POUR :

1. **Continuer les activités de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire dans une perspective de développement durable; augmenter son impact politique à l'occasion des différentes rencontres du Forum Social Mondial et auprès des instances multilatérales et continentales, ainsi que des organisations internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC, l'OIT et l'ONU et obtenir des réformes fondamentales des institutions de Bretton Woods.**
2. **Systématiser la diffusion de l'information par les nouvelles technologies de l'information et de la communication mais aussi par la voie des radios locales ; identifier les leaders locaux qui adhèrent aux concepts dans tous les collèges d'élus, d'associations, d'universités, d'entreprises, et leur donner les moyens de se réseauter ; démultiplier au retour, chacun dans ses réseaux, les avancées de Dakar 2005 et poursuivre activement le plaidoyer pour influencer les Gouvernements de tous les pays du monde.**
3. **Demeurer politiquement vigilant pour empêcher les tentatives de récupération des années de luttes par les firmes multinationales. Le RIPESS soutient que la satisfaction des droits humains fondamentaux des peuples (politiques, civils, économiques, sociaux et culturels) doit être la finalité de l'activité économique.**
4. **Enrichir ses champs d'intérêt et ses méthodes d'approches à travers l'identification des priorités continentales et l'approfondissement de certains thèmes tels que la parité des femmes, la dette internationale, la famine au Sahel, l'entrepreneuriat social et les nouvelles dynamiques coopératives, la place des jeunes, appuyer les initiatives des migrants, l'apport de la culture, l'agriculture équitable et le tourisme social et solidaire.**
5. **Développer des finances éthiques et solidaires à tous les niveaux, de partager les outils innovateurs de gestion y compris l'information, promouvoir le renforcement de monnaies sociales.**

6. Impulser des alternatives populaires au modèle de développement privé et étatique ; défendre l'accès à l'eau et freiner la privatisation dans le cadre de la défense des droits humains, notamment les droits économiques, sociaux et culturels ; développer à partir du niveau local des systèmes d'intégration et d'articulation des finances solidaires, de la production responsable, de la consommation éthique, des services de proximité et de partage des savoirs ; faire toute sa place à la contribution des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des groupes minoritaires dans le renouvellement des modèles de développement ; promouvoir l'alliance entre les acteurs concernés de l'Économie Sociale et Solidaire.
7. Promouvoir le commerce équitable à toutes les échelles par (a) l'accès à des produits diversifiés de qualité, en quantité suffisante et à des prix raisonnables, (b) la mise sur pied de certifications alternatives (par exemple des régions des pays du sud), (c) la mise en place de systèmes de garantie adaptés aux réalités des pays producteurs et consommateurs (par exemple dans les pays du sud), (d) la mise en place de nouveaux partenariats socio-économiques permettant d'accroître ou de diversifier les filières de production ou les services proposés.
8. Inciter à l'annulation de la dette du tiers monde en particulier dans ce qu'elle a d'illégitime et d'odieux, (b) développer des stratégies intermédiaires telles que les audits citoyens, la remise en question du programme du FMI appelé « Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) », (c) un processus d'arbitrage juste et transparent de la dette sur la base d'un code financier international, (d) des mécanismes de réduction de la dette en faveur de l'investissement social, avec la participation de la société civile dans la conception, la gestion et la surveillance du processus, (e) donner la priorité au paiement de la dette sociale et environnementale par rapport à la dette externe financière des pays.
9. Développer un partenariat pour un développement durable entre décideurs politiques et société civile pour la co-production de politiques publiques. Dans ce cadre, il faut tenir compte d'une bonne culture de dialogue et de co-responsabilité dans la conception, l'articulation et l'application de politiques publiques en faveur d'un système intégré d'Économie Sociale et Solidaire. Il importe de veiller à la bonne application de la fonction régulatrice de l'État, de promouvoir une véritable responsabilité sociale des acteurs économiques et d'impulser des politiques publiques à articuler le local au national et à l'international. Une attention doit être accordée de plus en plus à la protection sociale des personnes en situation de vulnérabilité, (femmes, enfants, handicapés personnes âgées etc.). Encourager les autorités publiques à l'intercommunalité et à s'organiser à tous les niveaux en réseau pour mieux affirmer l'Économie Sociale et Solidaire dans l'espace institutionnel.
10. Poursuivre à l'avenir les initiatives initiées à Dakar de villages du commerce équitable pour favoriser une dynamique de partenariat et d'échange avec participants et participantes ainsi qu'une marche populaire dans les centres-villes afin de rendre l'Économie Sociale et Solidaire plus visible.
11. Reconnaître l'apport fondamental des femmes à la vie collective et développer vigoureusement leur droit à une participation en parité à tous les niveaux décisionnels (économique, social et politique) ainsi que la reconnaissance de toutes les formes de travail qu'elles accomplissent.. Le RIPESS fait sien les propositions formulées par le caucus des femmes afin d'atteindre la parité en son sein : une représentation égalitaire par continent, une représentation égalitaire dans tous les niveaux de la structure (comités, groupes de travail, panels, conférences, etc.), le maintien du caucus femmes, la mise en place d'un comité de veille stratégique composé de femmes et des moyens permettant aux femmes du sud d'y participer.
12. Reconnaître la place des jeunes dans l'Économie Sociale et Solidaire et mettre en place les moyens nécessaires pour leur permettre une participation à part entière, car ils représentent

l'avenir. Examiner la proposition de constitution d'un réseau intercontinental «jeunes et ESS».

13. **Œuvrer** pour la mobilisation des organisations paysannes et des autres organisations de la société civile des pays du Nord comme des pays du Sud face aux risques liés à la négociation à l'OMC et les inciter à défendre et à exercer le principe de souveraineté alimentaire régionale en soutenant **(a)** la sécurité alimentaire pour toutes et tous, **(b)** le droit à un prix équitable pour les produits agricoles, **(c)** le modèle de l'agriculture familiale, **(d)** le droit pour tous les pays de gérer leur marché intérieur, **(e)** le droit des pays à protéger leur territoire et leurs ressources.

NOUS NOUS ENGAGEONS À

1. **Mieux** répondre aux aspirations des acteurs et partenaires en construisant un processus ouvert et démocratique de gouvernance concernant les questions d'appartenance, de prise de décision et d'organisation ; le renforcement du réseau dans lequel se reconnaîtra l'ensemble des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.
2. **Appuyer** le renforcement des réseaux d'Économie Sociale et Solidaire dans tous les continents pour augmenter leur impact politique dans l'approfondissement du dialogue entre les acteurs de l'État et la société civile pour la coproduction de politiques publiques en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire.
3. **Innover** dans les approches et l'organisation des marchés de solidarité au niveau local, les codifier afin de rendre explicites les possibilités existant pour concrétiser cette solidarité entre acteurs d'un territoire et travailler activement au renouvellement des liens entre consommateurs urbains et producteurs ruraux dans le sens de l'équité.
4. **Faire** de l'éducation notamment de l'éducation non formelle un support pour la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.
5. **Appuyer** l'organisation de la 4^{ème} Rencontre en Belgique en 2007, date anniversaire du démarrage du Processus en 1997, conformément au principe d'alternance nord-sud. Cette rencontre permettrait une meilleure reconnaissance des dynamiques des acteurs par l'Union Européenne et par l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe, ce qui favorisera l'élargissement aux pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO).

Les défis sont nombreux, des difficultés seront à surmonter, mais nous quittons la rencontre avec la ferme conviction d'être sur la voie permettant de « renforcer le pouvoir d'agir des peuples ».

